



BUDGET 2018

Le citoyen comme acteur de développement

Repentigny se distingue

- Prix Alimentation remis par le Conseil québécois des événements écoresponsables dans le cadre du concours **Les Vivats – les prix Loto-Québec pour les événements écoresponsables** pour le Gala reconnaissance des bénévoles.
- Prix spécial hors catégorie pour le Centre d'art Diane-Dufresne lors des **Grands prix du design**.
- Plume de bronze, catégorie Campagnes, 30 000 à 99 999 habitants, pour la campagne récréotouristique *Prêt, tout près, j'y vais!* réalisée de concert avec Récréotourisme Repentigny, dans le cadre du concours des **Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec**.
- Troisième position pour son taux de participation à l'édition 2017 du **Défi Santé** dans la catégorie 40 000 à 100 000 habitants.
- Prix Innovation remis lors des **Grands Prix Desjardins de la culture** pour le Créalab.
- Intronisation au **Temple de la renommée de Culture Lanaudière**.
- Hafid Ouali, directeur adjoint au Service des travaux publics, récipiendaire du prix **Gestionnaire-organisation d'exception** décerné par l'**Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)**.





Mot de la mairesse

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le budget 2018 de la Ville de Repentigny, un exercice qui pose les premiers jalons du mandat que nous venons tout juste d'amorcer à la suite des résultats électoraux du 5 novembre dernier. J'aimerais d'ailleurs vous exprimer ma plus sincère reconnaissance à l'égard de la confiance que vous nous portez une nouvelle fois. Cet appui nous permettra de poursuivre la mise en œuvre d'actions concrètes visant à maintenir et bonifier nos services dont vous demeurez les premiers bénéficiaires.

Plus tôt cette année, nous avons accueilli avec grande satisfaction l'adoption de la loi 122 par le gouvernement du Québec, reconnaissant les municipalités comme gouvernement de proximité. Ces nouvelles dispositions législatives marquent le début d'une ère où les élus municipaux sont désormais responsables et imputables de leurs décisions. Il s'agit là d'une victoire pour nous tous, mais particulièrement pour les citoyennes et les citoyens qui deviennent partie prenante du développement de leur Ville.

À cet égard, je suis heureuse de vous annoncer que le processus budgétaire, combiné au fruit du travail des équipes administrative et politique, nous a permis de respecter, voire même dépasser, nos engagements en diminuant l'endettement total net à long terme de près de 21 M\$ en seulement 4 ans, passant de 276,2 M\$ à 255,3 M\$ en 2018. Un véritable tour de force réalisé grâce à une planification rigoureuse de nos investissements, mais surtout, en plaçant l'intérêt du citoyen au cœur de nos décisions, et ce, sans imputer les générations futures. Voilà la force de notre vision, et ça se poursuit.

Ainsi, pour 2018, nous proposons un budget équilibré qui donnera la latitude nécessaire à notre administration pour répondre aux quatre objectifs qu'elle s'est fixés, soit **protéger la compétitivité du compte de taxes** en limitant la hausse à l'Indice des prix à la consommation projeté, **poursuivre nos efforts de réduction de l'endettement net à long terme** en y affectant 25 % de nos excédents annuels, **bonifier le Programme des Grands chantiers de 50 M\$ lancé en 2017 à 65 M\$** pour les 4 prochaines années, et **contrôler la croissance des dépenses**, principal mandat imparti au Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion.

Ces objectifs se réaliseront par le biais d'une stratégie budgétaire que nous déclinons en cinq grandes orientations. D'abord, nous poursuivrons le déploiement d'une Ville intelligente et humaine en misant notamment sur la bonification de l'offre de services numériques. Aussi, nous favoriserons la mise en œuvre de nombreuses initiatives axées sur le développement durable et les énergies renouvelables. La dimension culturelle sera également au cœur de nos priorités, avec, entre autres, l'avancement du projet de construction de la salle de spectacle. Dans un volet social, nous poursuivrons nos efforts de consultation par la création d'un comité jeunesse afin d'échanger avec cette clientèle sur ses besoins. Finalement, notre stratégie de relance économique se déploiera par la mise en place de projets structurants pilotés par CIENOV, de même que l'implantation d'une desserte universitaire en collaboration avec le Centre régional universitaire de Lanaudière. Je suis d'ailleurs convaincue qu'en facilitant l'accessibilité aux nouvelles technologies et à la formation au sein même de notre territoire, cela aura un impact majeur sur la création d'emplois de qualité.

Au fil des prochaines pages, vous découvrirez les résultats d'un exercice financier responsable centré sur notre engagement à faire du citoyen un acteur de développement de premier plan.

La mairesse, Chantal Deschamps, Ph. D.

Le budget 2018 en bref

Budget de fonctionnement : **142,8 M\$**

Progression de 2,0 % par rapport au budget de 2017 soit : **2,8 M\$**

Plan triennal d'investissements (PTI) : **30,5 M\$**



Bilan 2017

L'année 2017 aura été riche en réalisations pour la Ville de Repentigny. Alors que de grands projets se sont achevés, d'autres ont été entamés, toujours avec l'objectif de bâtir un environnement invitant, adéquat et sécuritaire pour les Repentignois et les Repentignaises, et ce, par le biais d'investissements notables dans la qualité des services et des infrastructures. Voici quelques-uns des projets qui ont pris vie sur le territoire en 2017 :

- Reconstruction d'un tronçon de la rue Notre-Dame, soit celui situé entre le boulevard Laurentien et la rue Beauchesne, incluant la réfection complète des infrastructures, des trottoirs et des bordures, du pavage et l'aménagement d'une piste multifonctionnelle, un investissement municipal de plus de 4 M\$.
- Achèvement des travaux d'aménagement d'une passerelle pour piétons et cyclistes à l'ouest du pont d'étagement du boulevard Brien, au-dessus de l'autoroute 40.
- Mise en place d'un réservoir d'eau potable souterrain à la station de purification de l'eau permettant de doubler la capacité de réserve existante.
- Poursuite du remplacement de conduites et de réhabilitation d'aqueducs et d'égouts dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) sur les rues Napoléon-Provost, Sainte-Jeanne-d'Arc, Stanislas-Coiteux, Bédard et Robert, ainsi que sur la montée Lebeau et le chemin Mazuret.
- Travaux de pavage réalisés sur les rues des Artisans, Godin, du Buisson, Montcalm, Gélinas et Lucerne et réhabilitation des conduites d'aqueduc sur les rues Hélène et Lefrançois, ainsi que sur la place Marin.
- Ajout de tronçons au réseau cyclable sur le boulevard Iberville, la rue Notre-Dame, la rue Hôtel-de-ville, de même que sur l'emprise du gazoduc TQM (Trans Québec et Maritimes), entre les boulevards Basile-Routhier et de L'Assomption. Des correctifs ont également été apportés à la piste cyclable hors chaussée au nord des rues Bourque et Amédée-Marsan.
- Bonification des infrastructures sportives par l'aménagement de quatre terrains de tennis au parc Claudel, de deux terrains de baseball de niveau Rallye Cap/Atome au parc de la Paix et la réfection de quatre terrains de tennis au parc Thifault.





- Mise à niveau de parcs et acquisition de modules de jeux et de mobilier, soit :
 - ▶ Aménagement d'une zone fraîcheur incluant des jeux d'eau au parc Maurice-Richard;
 - ▶ Installation de modules de jeux de type inclusif au parc Deschamps;
 - ▶ Ajout de mobilier urbain, de jeux grand format et aménagement d'un sentier au parc Laforest, lui prodiguant une vocation intergénérationnelle;
 - ▶ Réaménagement d'une partie du parc Larochele comprenant l'ajout de stations d'entraînement et de deux brumisateurs.
- Installation de quatre bornes de recharge publiques pour véhicules électriques près de l'Espace culturel, du côté ouest de la bibliothèque Robert-Lussier et au Centre communautaire Laurent-Venne.
- Mise en ligne de la communauté virtuelle Parlons Repentigny, partage de données ouvertes et ouverture du Créalab à l'intérieur des locaux de la bibliothèque Robert-Lussier, tous des projets s'inscrivant dans le concept de ville intelligente.
- Adoption de la seconde mouture de la Politique culturelle et de la première Politique du sport, de l'activité physique et du plein air.
- Mise en ligne du service d'info-référence 211 et ouverture du Carrefour informationnel et social au Centre à Nous.
- Développement de la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque par l'aménagement de la rue Amédée-Marsan.
- Développement de l'Espace culturel :
 - ▶ Lancement d'un concours d'architecture en vue de la construction de la salle de spectacle;
 - ▶ Prolongement des allées des Artistes et de la Création et aménagement d'une aire de stationnement.

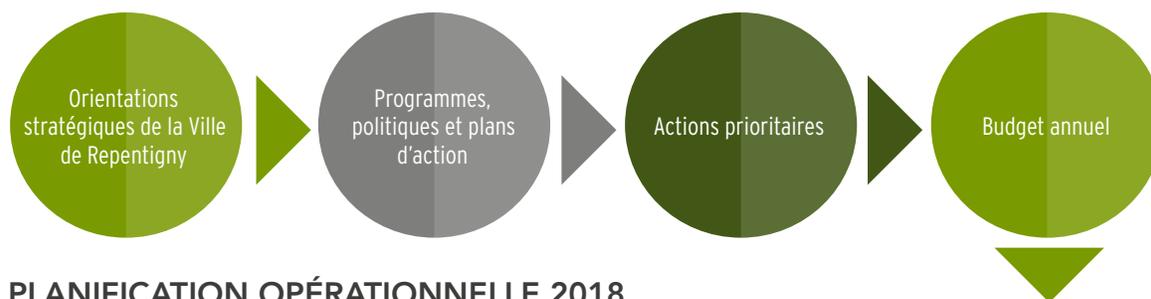


Processus budgétaire

Chaque année, les organismes municipaux font face à d'importants défis financiers. L'administration repentinoise s'est ainsi dotée de mécanismes permettant de maintenir l'excellente santé financière de la municipalité tout en respectant la capacité de payer de ses contribuables. Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- **Le cadre stratégique** de la Ville, c'est-à-dire ce plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires ;
- **Le cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville ;
- **Le cadre de la coordination**, constitué de la commission administrative, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions ;
- **Le cadre de contrôle**, où l'on retrouve le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE



PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE 2018

Janvier/ Identification des mandats

Répartition des actions prioritaires entre les commissions et les comités

Février/ Identification des dossiers spécifiques à être révisés par le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

Mars/ Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours

Avril/ Dépôt du rapport semestriel et du rapport de l'auditeur indépendant

Mai/ Préparation des documents du budget pro forma 2019-2020-2021

Juin/ Rencontre de mi-année des équipes politique et administrative : orientations du prochain budget

Juillet-Août-Septembre/ Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours

Préparation du PTI 2019-2020-2021

Préparation du budget de fonctionnement des unités administratives 2019

Octobre/ Travaux du comité ad hoc : analyse du budget, étude du budget de fonctionnement 2019, étude du PTI 2019-2020-2021 et finalisation des budgets

Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses, au 30 septembre

Novembre/ Dépôt du rapport semestriel et des propositions de budget et d'investissement à la commission administrative

Décembre/ Préparation des documents d'adoption des budgets

Adoption du PTI 2019-2020-2021 et du budget de fonctionnement 2019

Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté de succéder à mon collègue M. Normand Venne à titre de président du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion au terme de notre récent exercice démocratique. Je souhaite d'ailleurs saluer sa grande contribution au sein de ce comité et son apport à préserver, voire améliorer, l'excellente santé financière de notre municipalité. D'ailleurs, au cours de la dernière année, les divers projets pilotés par le comité ont engendré des économies se chiffrant à plus de 1 000 000 \$ en plus de contribuer à l'amélioration de procédures administratives. C'est dans un esprit de continuité que nous poursuivrons les travaux afin d'assurer aux Repentignaises et aux Repentignois une gestion efficace des finances publiques. Un contrôle mesuré des dépenses et l'implantation de réformes structurelles nous permettront assurément de dégager de nouvelles sommes qui seront réinvesties dans la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

En terminant, j'aimerais souligner l'implication des gens qui siègent à mes côtés au sein de ce comité, ma collègue au conseil municipal, Mme Cécile Hénault, le directeur général, M. David Legault, le directeur général adjoint, M. Dominique Longpré, ainsi que la trésorière, Mme Diane Pelchat, qui s'acquittent de leur mandat avec grande rigueur.

Éric Chartré
Président du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion

MANDAT

Le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion a pour mission de s'assurer d'une gestion efficace des dépenses en fonction des priorités municipales. Il évalue les meilleures pratiques, analyse les processus de contrôle et examine chacun des postes budgétaires de sorte que les économies réalisées soient réinvesties dans des projets au bénéfice des citoyennes et des citoyens.

PROJETS CIBLÉS POUR 2018

- Poursuite de la stratégie de financement des projets d'infrastructure identifiés au programme triennal d'investissements (PTI).
- Continuation de l'intégration de nouvelles technologies dans le but d'améliorer les processus municipaux (transition des outils de communication de masse vers le web).
- Mise en place d'un programme d'efficacité énergétique afin de générer des gains environnementaux et économiques.

Budget de fonctionnement 2018

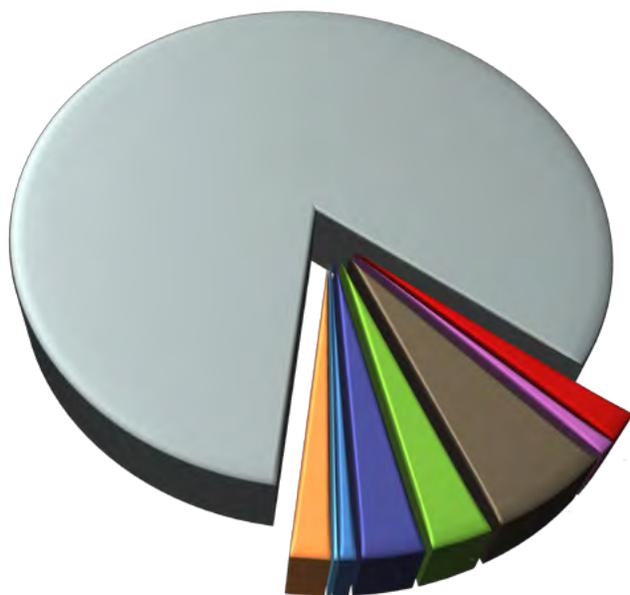


VARIATION DU BUDGET ENTRE 2017 ET 2018

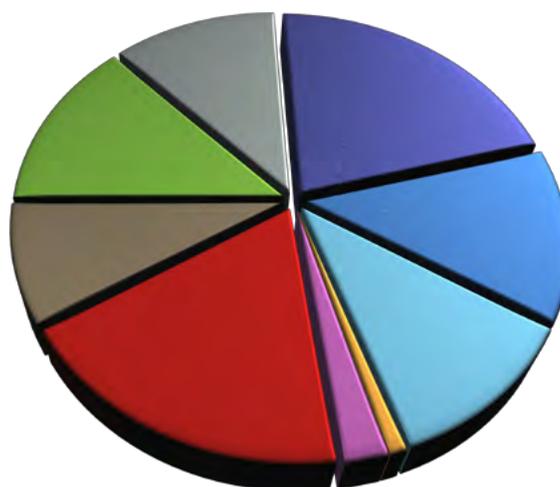
BUDGET	
2017	140 055 000 \$
2018	142 854 000 \$
Variation	2 799 000 \$
	2,0 %

REVENUS 2018 : 142 854 000 \$

DÉPENSES 2018 : 142 854 000 \$



■ Taxes	118 400 940 \$ (82,88 %)
■ Compensations tenant lieu de taxes	2 781 480 \$ (1,95 %)
■ Transferts	1 603 220 \$ (1,12 %)
■ Services rendus	7 759 190 \$ (5,43 %)
■ Imposition de droits	4 318 940 \$ (3,02 %)
■ Amendes et pénalités	4 107 400 \$ (2,88 %)
■ Intérêts	1 050 000 \$ (0,74 %)
■ Autres revenus	290 720 \$ (0,20 %)
■ Affectations - Revenus	2 542 110 \$ (1,78 %)



■ Administration générale	15 432 970 \$ (10,80 %)
■ Sécurité publique	30 054 530 \$ (21,04 %)
■ Transport	18 447 220 \$ (12,91 %)
■ Hygiène du milieu	16 596 450 \$ (11,62 %)
■ Santé et bien-être	1 252 070 \$ (0,88 %)
■ Aménagement, urbanisme et développement	4 216 170 \$ (2,95 %)
■ Loisirs et culture	24 729 110 \$ (17,31 %)
■ Frais de financement	11 195 870 \$ (7,84 %)
■ Remboursement en capital et autres affectations	20 929 610 \$ (14,65 %)



Exemple d'un compte de taxes moyen

HAUSSE MOYENNE DU COMPTE DE TAXES : 1,9 %

Le gel des tarifs et des taux pour l'ensemble des taxes de service est maintenu. Aucune hausse n'est appliquée à la taxe de consommation d'eau.

COMPARAISON ENTRE 2017 ET 2018

	ÉVALUATION	TAXES ANNUELLES*
2017	268 000 \$	2 866,87 \$
2018	268 000 \$	2 922,62 \$
Variation		55,75 \$ 1,9 %

* Excluant la taxe de secteur

ESTIMÉ DE TAXES		ÉVALUATION	TOTAL
Taxes foncières		Terrain et bâtiment	
Foncière générale ¹		268 000 \$	1 973,02 \$
Transport en commun	0,8325 \$ }	268 000 \$	216,28 \$
Quote-part M.R.C.		268 000 \$	41,81 \$
CMM		268 000 \$	44,22 \$
Taxe de secteur – Repentigny		268 000 \$	31,36 \$
Taxes de services		Nombre de logement	
Gestion des matières résiduelles	220,00 \$	1	220,00 \$
Assainissement des eaux	110,00 \$	1	110,00 \$
Entretien des réseaux	145,00 \$	1	145,00 \$
Taxe d'eau	- 227 m ³ 0,62 et + 227 m ³ 0,82	Estimé	140,93 \$
		Total	2 922,62 \$

¹ Ce taux inclut le taux de base de la taxation résidentielle (0,5097/100 \$) ainsi que le taux de remboursement au service de la dette.

Budget d'investissement et grands projets 2018

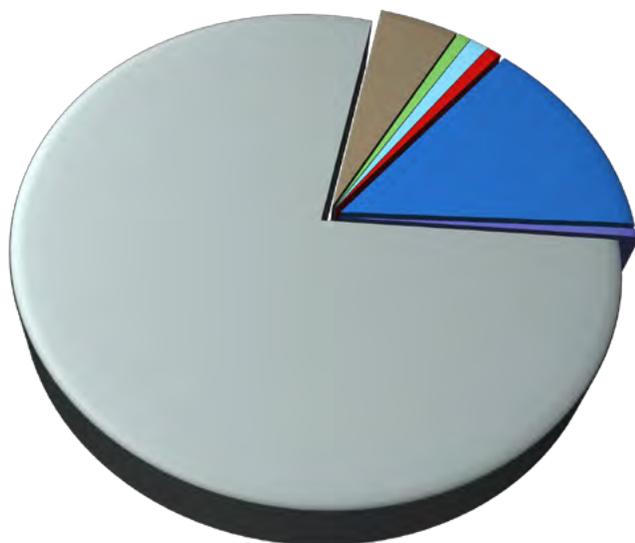
RÉPARTITION DU FINANCEMENT ET DES IMMOBILISATIONS

Investissements : **30 520 000 \$**

Contributions et subventions : **6 806 000 \$**

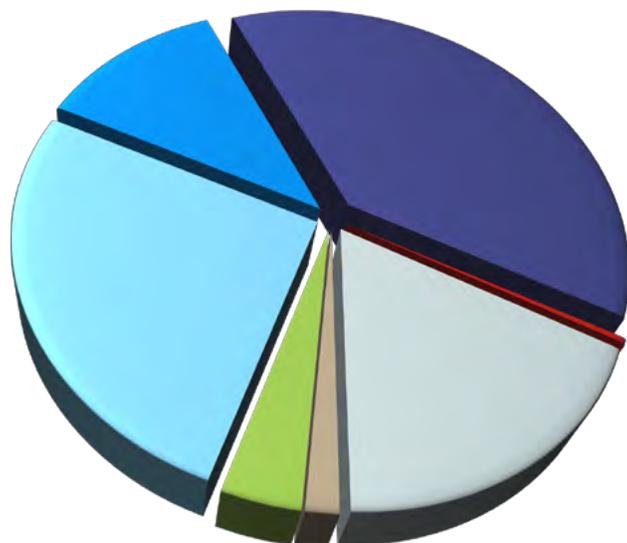
Financés par la Ville : **23 714 000 \$**

FINANCEMENT 2018



- Subventions – Programme d'infrastructures**
1 494 000 \$ (4,9 %)
- Subventions – Autres** 250 000 \$ (0,82 %)
- Contributions des promoteurs et du milieu** 364 000 \$ (1,19 %)
- Autres contributions** 255 000 \$ (0,84 %)
- Fonds de roulement** 4 273 000 \$ (14,00 %)
- Excédent affecté** 170 000 \$ (0,56 %)
- Financement à long terme** 23 714 000 \$ (77,69 %)

IMMOBILISATIONS 2018



- Administration générale** 482 300 \$ (1,58 %)
- Sécurité publique** 1 132 100 \$ (3,71 %)
- Infrastructures et réfection** 7 858 900 \$ (25,75 %)
- Infrastructures - Usine des eaux** 3 622 000 \$ (11,87 %)
- Hygiène du milieu** 11 748 800 \$ (38,50 %)
- Aménagement, urbanisme et développement** 104 500 \$ (0,34 %)
- Loisirs et culture** 5 571 400 \$ (18,25 %)

Grands projets 2018

Au cours des quatre prochaines années, la Ville de Repentigny déploiera son programme d'investissements en matière d'infrastructures totalisant 65 M\$. En 2018, ce sont 15,7 M\$ qui seront investis sur le territoire dans le cadre de ce programme. Voici quelques-unes des initiatives en matière d'infrastructures et de développement qui seront entreprises en 2018.

- Procéder à la réfection complète des infrastructures sur les rues Archambault, Beaujeu, Cazeneuve, Chantal, Éthier, Jeanne-Mance et Sainte-Jeanne-d'Arc.
- Poursuivre la réfection des artères locales, notamment la mise à niveau de conduites d'aqueduc et d'égout, de trottoirs ainsi que du pavage.
- Revitaliser le tronçon de la rue Notre-Dame situé entre les rues Bédard et Notre-Dame-Deschamps, incluant l'enfouissement des fils d'utilité publique, dans le cadre du programme de remise à niveau de cette artère.
- Poursuivre les travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, soit :
 - ▶ Ajout d'un bloc sanitaire aux parcs Louis-Fréchette et Larochelle;
 - ▶ Aménagement d'aires de circulation au parc Maurice-Richard;
 - ▶ Poursuite du réaménagement du parc Thifault;
 - ▶ Amorçage du programme de réfection des piscines municipales extérieures;
 - ▶ Remplacement de mobilier, de jeux et de lampadaires dans divers parcs.
- Ajouter des tronçons au réseau cyclable.
- Déployer le programme de réfection des bâtiments municipaux, plus précisément :
 - ▶ Des travaux d'amélioration à l'écoparc;
 - ▶ La mise en œuvre du programme de réfection de la station de pompage;
 - ▶ L'installation de nouvelles bornes de recharge publiques pour véhicules électriques.
- Poursuivre la mise à niveau des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées.
- Dans le cadre du grand projet de l'Espace culturel, choisir le concept de la salle de spectacle à la suite du concours d'architecture et élaborer les plans et devis en vue de la construction.
- Signer le protocole d'entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) confirmant son partenariat dans le projet d'élargissement à quatre voies du pont Rivest, incluant une piste multifonctionnelle.
- Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit en bordure de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTMDET.
- Réduire les limites de vitesse sur nos voies de circulation locales.
- Implanter la collecte des matières organiques sur l'ensemble du territoire pour les habitations de huit logements et moins, les écoles, les garderies, les édifices municipaux et environ un tiers des institutions, des commerces et des industries.
- En collaboration avec le Centre régional universitaire de Lanaudière, mettre en place la première phase de la desserte universitaire.
- En collaboration avec CIENOV, aménager l'Espace CIETECH, un laboratoire de développement d'innovations en lien avec le commerce intelligent et les technologies expérientielles.



ville.repentigny.qc.ca

